

The KONE logo is positioned in the top left corner, consisting of the letters 'K', 'O', 'N', and 'E' each inside a blue square, followed by the word 'KONE' in white text on a blue background.

KONE

A woman with long dark hair, wearing a bright yellow dress and a light pink blazer, is riding an escalator. She is smiling and looking towards the camera. She is holding a white and purple handbag. In the background, another person is riding an escalator in the opposite direction, wearing a grey hoodie and carrying a red skateboard. The setting is a modern building with large glass windows and a curved architectural design.

# Pour une mobilité durable dans nos villes

La démarche RSE de KONE France 2023

[www.kone.fr](http://www.kone.fr)

Dedicated to  
People Flow™

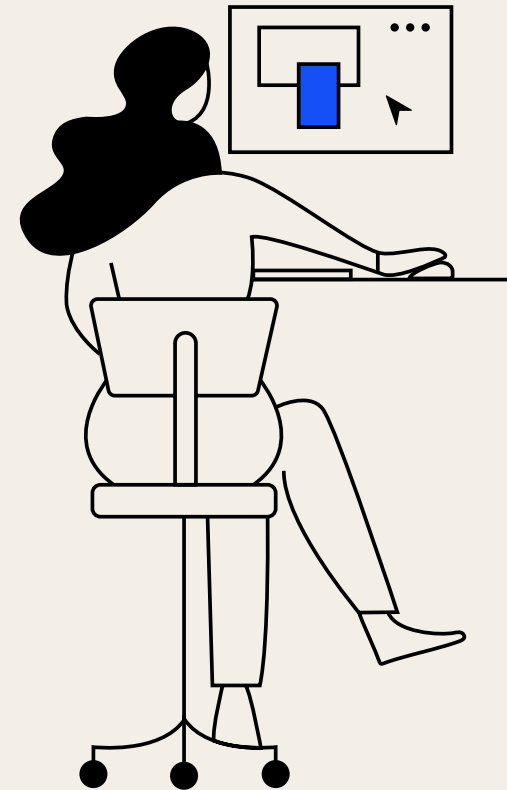
# Sommaire

- 3 Faits marquants 2022
- 4 « Aider les villes à croître durablement »
- 5 La politique RSE de KONE
- 7 Les quatre piliers du reporting
  
- 8 Proposer l'offre la plus durable**
- 9 Créer de la valeur pour nos clients avec des solutions éco-efficaces
- 10 Utilisation intelligente des matériaux et circularité
- 11 Prolonger la durée de vie des équipements
- 13 Des équipements sûrs et accessibles
  
- 14 Travailler à un futur plus durable**
- 15 Innover pour un avenir meilleur
- 16 Avec la sécurité des données au cœur des priorités
- 17 Notre engagement pour atteindre la neutralité carbone
- 18 Nos actions pour le climat et l'environnement en 2022
  
- 19 Être le meilleur employeur**
- 20 Garantir la sécurité de nos collaborateurs
- 21 Assurer le bien-être de nos collaborateurs au quotidien
- 22 Permettre l'épanouissement de toutes et de tous
- 23 Permettre la montée en compétences
  
- 24 Permettre à nos partenaires et à nos communautés de prospérer**
- 25 Pratiques commerciales éthiques
- 27 Gestion durable de la chaîne d'approvisionnement

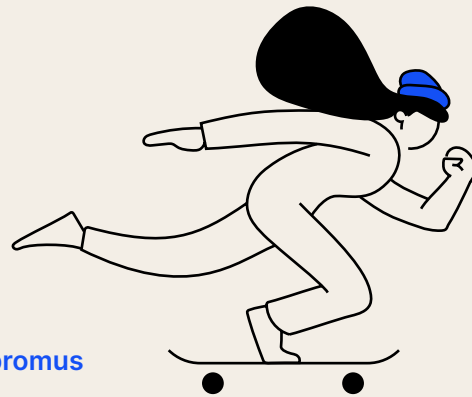


Faits marquants  
2022

# Top employer France 2023



87% 61



57 000+h

de salariés formés aux politiques  
et procédures éthiques niveau  
France

collaborateurs promus  
en 2022

de formation dispensées  
en 2022

# « Aider les villes à croître durablement »

Notre monde continue sa transformation vers une urbanisation accrue, se préoccupe de durabilité en raison des bouleversements climatiques et poursuit sa quête de digitalisation.

Dans ce monde en pleine mutation, KONE, acteur majeur de la mobilité dans les villes, accompagne ses clients, ses partenaires, ses collaborateurs pour rendre nos espaces de vie plus durables.

Actuellement, nos activités sont fortement impactées par les perturbations géopolitiques, génératrices d'inflation et de surenchère sur les matières premières et les énergies.

Notre stratégie « succès durable avec nos clients », sur laquelle nous nous sommes engagés il y a trois ans, nous a mis sur la bonne voie et nous pousse à nous améliorer encore davantage dans le contexte actuel.

Certifiés ISO 9001 et 14001 depuis 2009, nous nous appuyons sur ces deux piliers pour constamment progresser, notamment en adoptant une démarche Lean.

Cette obligation d'économie vertueuse nécessite de repenser l'adaptabilité des bâtiments. Nos solutions de modernisation, nos appareils neufs à faible empreinte carbone, notre investissement dans l'économie circulaire sont autant d'atouts que nous mettons au service de nos clients pour rendre leurs bâtiments plus « verts ». Dans la mise en œuvre de nos solutions, nous cherchons également à limiter les ruptures du flux dans le bâtiment en recherchant constamment des pistes de productivité par de nouveaux produits comme le KONE Jump Lift ou par la digitalisation en maintenance. Le recours à une maintenance connectée nous permet de réduire notre empreinte carbone car nous optimisons le déplacement de nos techniciens tout en personnalisant les actions d'entretien sur les sites clients.

Pour réussir, nous nous appuyons sur des équipes KONE, avec lesquelles nous cultivons la diversité, l'équité et l'inclusion.

Nous prenons soin de nos équipes, de nos clients, de nos partenaires, en ayant une haute exigence en matière de sécurité.

Cette démarche globale nous engage tous.

Jérôme Audais,  
Managing Director, KONE France, Belgique, Luxembourg



# La politique RSE de KONE

KONE a intégré le développement durable dans ses activités et à tous les niveaux de son organisation.

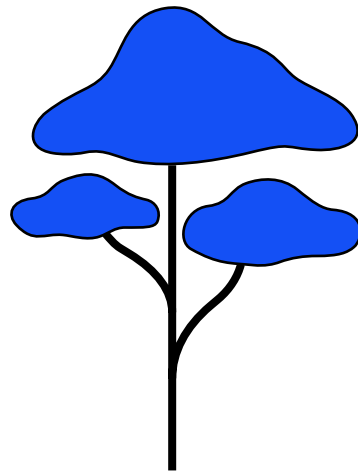
Il est un participant engagé du Pacte mondial des Nations unies (UN) et de ses dix principes concernant les droits de l'homme, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption, qu'il intègre dans sa stratégie, sa politique et ses procédures.

Le développement durable et sa gestion relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de KONE et de son Président-Directeur Général.

Le comité de développement durable – dont plusieurs membres du conseil d'administration de KONE font partie – est un comité directeur qui se consacre aux questions de développement durable – le climat et l'environnement faisant partie des domaines prioritaires.

Notre direction et nos managers veillent à ce que nos employés connaissent et respectent la législation, les réglementations et les directives opérationnelles internes dans leurs domaines de responsabilité respectifs, et à ce que nos produits et services soient en totale conformité avec tous les codes et normes qui leur sont applicables.

Cette démarche globale nous implique tous : les engagements RSE mobilisent toute la chaîne de valeur, du fournisseur à l'utilisateur.



# Succès durable avec nos clients



Dedicated to People Flow™ **KONE**

## MACRO TENDANCES

### URBANISATION

### DURABILITÉ

### TECHNOLOGIE

**KONE**

#### CIBLES STRATÉGIQUES

- Entreprise où il fait bon travailler
- Clients les plus fidèles
- Croissance plus rapide que le marché
- Meilleur développement financier
- Leader en développement durable

#### WAYS TO WIN

Notre succès est déterminé par :

Collaborateurs autonomes	Renouvellement Marketing et Ventes
<b>KONE WAY</b>	
Ressources digitales et matérielles de l'entreprise	Lean KONE

#### CULTURE

SÉCURITÉ  
QUALITÉ  
DURABILITÉ

- PRENDRE SOIN CLIENT
- COLLABORATION COURAGE

#### WHERE TO WIN

Nous sommes leaders dans :

- Produits et services stratégiques
- Nouvelles solutions à valeur ajoutée pour le client
- Des villes intelligentes et durables
- L'activité Service en Chine

MISSION  
NOTRE MISSION EST D'AMÉLIORER LA MOBILITÉ DANS LES VILLES

VISION  
NOUS CRÉONS LA MEILLEURE EXPÉRIENCE DE DÉPLACEMENT



# Les quatre piliers du reporting

La démarche RSE de KONE suit les lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI), qui se divise en quatre domaines.

## PILIER #01



## PROPOSER L'OFFRE LA PLUS DURABLE



Chez KONE, nous proposons des services et des solutions durables tout au long du cycle de vie des bâtiments. Non seulement nos solutions éco-efficaces répondent aux obligations de la réglementation RE2020, mais nous accentuons également la circularité de nos produits, en prolongeons leur durée de vie via une maintenance pointue, sans en négliger les aspects de sécurité et d'accessibilité.



# Créer de la valeur pour nos clients avec des solutions éco-efficientes

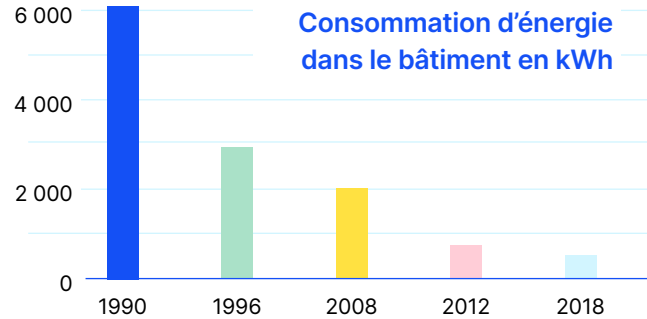
Notre responsabilité environnementale couvre l'ensemble du cycle de vie de nos produits, de leur conception et leur fabrication jusqu'à leur fin de vie. La conception et la construction de bâtiments sains et durables, la réduction de la consommation énergétique sont autant de facteurs qui y contribuent. Notre offre comprend les meilleures solutions éco-efficientes de leur catégorie, des matériaux durables, ainsi que des services qui jettent les bases d'une exploitation de bâtiments à faibles émissions de carbone.

## Une efficacité énergétique inégalée

KONE a été la première entreprise à obtenir la meilleure classification en performance énergétique :

- ISO 25 745 : la gamme d'ascenseurs MonoSpace®, MiniSpace™ de KONE est classée A selon la norme ISO 25745 ;
- A+++ : 5 modèles d'escaliers mécaniques et tapis roulants sont notés A+++.

Nous innovons pour proposer à nos clients des solutions éco-efficientes qui consomment moins d'énergie, et qui, depuis 1990, ont permis de réduire la consommation électrique de nos équipements de 90 % comme :



- la régénération : pour les bâtiments de grande hauteur et à fort trafic, l'énergie générée par les ascenseurs est récupérée pour alimenter les parties communes ;

- les éclairages LED : des solutions d'économies d'énergie notables ont été développées comme les éclairages LED, la signalisation et l'électrification à basse consommation et les options de mise en veille de l'ascenseur lorsqu'il n'est pas utilisé ;

- KONE EcoDisc® : un changement disruptif du système de traction qui a permis de réduire drastiquement la consommation d'énergie.

## Des équipements respectueux de la santé et de l'environnement

KONE adopte une démarche respectueuse de l'environnement dès la conception de ses produits grâce à :

- l'utilisation d'une énergie verte (100 % renouvelable) ;
- l'utilisation de matériaux recyclés et recyclables ;
- l'optimisation des matériaux pour limiter les déchets ;
- l'utilisation de matériaux à faibles émissions de composés organiques volatils (COV) pour garantir une qualité d'air saine dans les ascenseurs.

## Accompagner nos clients dans l'obtention de certifications

KONE accompagne également ses clients dans l'obtention de différentes certifications environnementales telles que BREEAM, LEED, NF Habitat HQE... :

- par l'intégration de produits éco-conçus éligibles à l'obtention des labels ;

- en fournissant les justificatifs nécessaires à l'obtention des crédits (déclaration EPD, étude de trafic, rapport de consommation énergétique optimisée pour une consommation énergétique écoresponsable...).

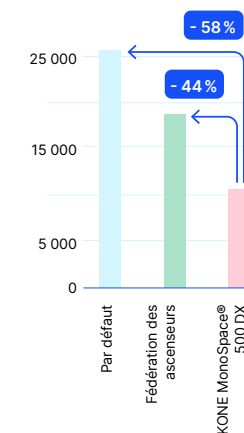
## Répondre aux obligations de la réglementation RE2020

- Tous les permis de construire obtenus après le 1<sup>er</sup> janvier 2022 doivent suivre la réglementation environnementale 2020. Afin d'être en conformité, les constructeurs doivent désormais utiliser des matériaux permettant de réduire l'impact environnemental, sélectionner des fournisseurs écoresponsables, et déclarer les émissions de CO<sub>2</sub> ainsi que la consommation énergétique des produits et matériaux sur tout leur cycle de vie. KONE accompagne ses clients pour les aider à répondre à toutes ces exigences.

- Les profils environnementaux produits (PEP) pour les ascenseurs KONE MonoSpace® 300 et MonoSpace® 500 DX sont disponibles sur la base de données INIES. Les PEP d'autres produits de la gamme d'ascenseurs KONE seront mis à disposition courant 2023.

- Nous tenons à la disposition de nos clients des données sur la consommation énergétique des ascenseurs en mode veille.

## Comparaison avec les acteurs du marché



Chiffres clés :

- 58 % d'émissions de gaz à effet de serre sur le cycle de vie complet d'un MonoSpace® 500 DX (selon données fournies par le ministère...)
- < 70 % d'économies d'énergie en modernisant un ascenseur. L'ascenseur représente 4 % des émissions de CO<sub>2</sub> du bâtiment (analyse de type dynamique, nécessaire au calcul de la RE2020).
- L'ascenseur représente 7,6 kWh ép/m<sup>2</sup> de la consommation énergétique du bâtiment.

Lorsqu'on ajoute les solutions de veille KONE, l'ascenseur diminue jusqu'à deux fois la consommation énergétique du bâtiment.

# Utilisation intelligente des matériaux et circularité

En appliquant une politique d'évaluation de ses fournisseurs sur la fourniture de matériaux alternatifs facilement recyclables et en sélectionnant de nouveaux, KONE a pu réduire de façon significative son empreinte carbone.

## Aller vers des matériaux alternatifs et recyclables

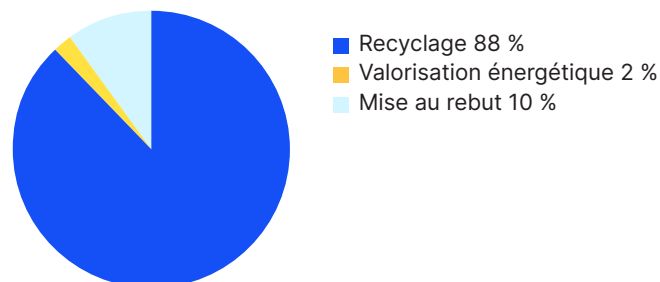
KONE relocalise sa supply chain pour être plus proche du marché français et réduire encore plus son empreinte carbone. Dans le cadre de ce projet, un travail est fait pour sélectionner des fournisseurs capables de fournir des matériaux alternatifs et recyclables, sachant qu'aujourd'hui environ 90 % des composants sont recyclables.

## Relation avec nos fournisseurs

Le deuxième impact environnemental le plus important des activités de KONE provient des matériaux utilisés dans nos produits et pour leur emballage.

- Nous évaluons donc nos fournisseurs sur leur engagement responsable afin de sélectionner ceux qui proposent des matériaux alternatifs à faibles émissions de carbone.
- Nous exigeons d'eux qu'ils nous fournissent des documents prouvant leur élimination dans des centres agréés, notamment les bordereaux de suivi des déchets industriels, et, pour les pièces de sécurité, leur traçabilité et leur conformité aux normes de réutilisation.
- Nous avons également mené tout un travail de hiérarchisation des déchets pour déterminer ceux qui peuvent s'intégrer à une logique d'économie circulaire. Avant de recycler nos déchets, nous étudions d'abord la solution de réemploi pour tenter de supprimer l'empreinte carbone liée à la refonte du matériel. Nous recherchons sans cesse de nouveaux partenaires pour développer des processus permettant de réutiliser et de recycler plus efficacement les matériaux.

## Potentiel d'utilisation des matériaux après utilisation de l'ascenseur



## Projet France - Pour le réemploi de matériaux démontés

Parce que nous souhaitons mettre en place des circuits de réemploi de certains composants des ascenseurs et qu'aucun circuit ou plateforme n'existe aujourd'hui dans le domaine des ascenseurs, nous avons décidé d'en créer un et de l'internaliser sur les produits les plus consommateurs de CO<sub>2</sub>.

Ainsi, nous proposons systématiquement à nos clients désireux de moderniser leur ascenseur existant de profiter de notre option économie circulaire pour valoriser quelques composants que nous pouvons récupérer et leur communiquons l'économie d'empreinte carbone réalisée.

En nous concentrant ainsi sur les variateurs de fréquence et les cartes électroniques, nous travaillons sur 10 % environ de l'empreinte carbone d'un ascenseur. Notre volonté est bien entendu d'augmenter ce ratio en élargissant le nombre de composants pouvant bénéficier de l'économie circulaire.

Pour chaque réutilisation ou revente d'un composant existant, KONE s'engage à financer des projets de reforestation avec son partenaire Reforest'Action. Ainsi, à fin décembre 2023, KONE France aura planté environ 20 000 arbres dans neuf forêts françaises à proximité de ses clients.

# Prolonger la durée de vie des équipements

Les services de maintenance KONE sont disponibles à la fois pour les équipements KONE et pour les équipements fabriqués par d'autres sociétés. L'objectif est d'améliorer la disponibilité des équipements en contribuant à minimiser leur empreinte environnementale.

KONE a été la première société d'ascenseurs et d'escaliers mécaniques à introduire une maintenance d'ascenseur à faible empreinte carbone. L'offre de services de maintenance, KONE Care™ DX, est adaptée aux équipements KONE DX. L'empreinte carbone est réduite grâce à la gamme d'ascenseurs KONE DX, économes en énergie, ainsi qu'à une maintenance intelligente qui s'efforce de diminuer les émissions de gaz à effet de serre engendrées par les déplacements sur les sites. KONE compense ses émissions de CO<sub>2</sub> restantes par l'intermédiaire d'organismes tiers.

## Une maintenance efficace et à faible empreinte carbone

KONE a repensé son service de maintenance pour réduire au mieux son empreinte tout en restant efficace.

D'abord, en réduisant au minimum les trajets des techniciens :

- en leur allouant des tournées d'ascenseurs le plus proches possible de chez eux ;
  - en faisant livrer des pièces de rechange directement dans leur véhicule le soir pour éviter qu'ils doivent aller les chercher au dépôt ;
  - en responsabilisant chacun d'eux sur le taux de pannes moyen de sa tournée, avec un objectif constant de réduction.
- Ensuite, en équipant nos techniciens de véhicules électriques ou

à faibles émissions de carbone. En fonction d'un certain nombre de critères, nos techniciens se déplacent en utilisant soit les transports en commun, soit des vélos électriques ou des scooters électriques et, enfin, des voitures électriques ou hybrides.

## Des services digitaux personnalisés pour améliorer la disponibilité et la durée de vie des équipements KONE mais aussi des autres appareils que nous entretenons

En plus de notre maintenance traditionnelle, il est possible d'associer intelligence artificielle et outils d'analyse de pointe. En effet, nous pouvons améliorer la disponibilité et augmenter la valeur des bâtiments de nos clients sur le long terme et prolonger la durée de vie de leurs ascenseurs quelle que soit leur marque.

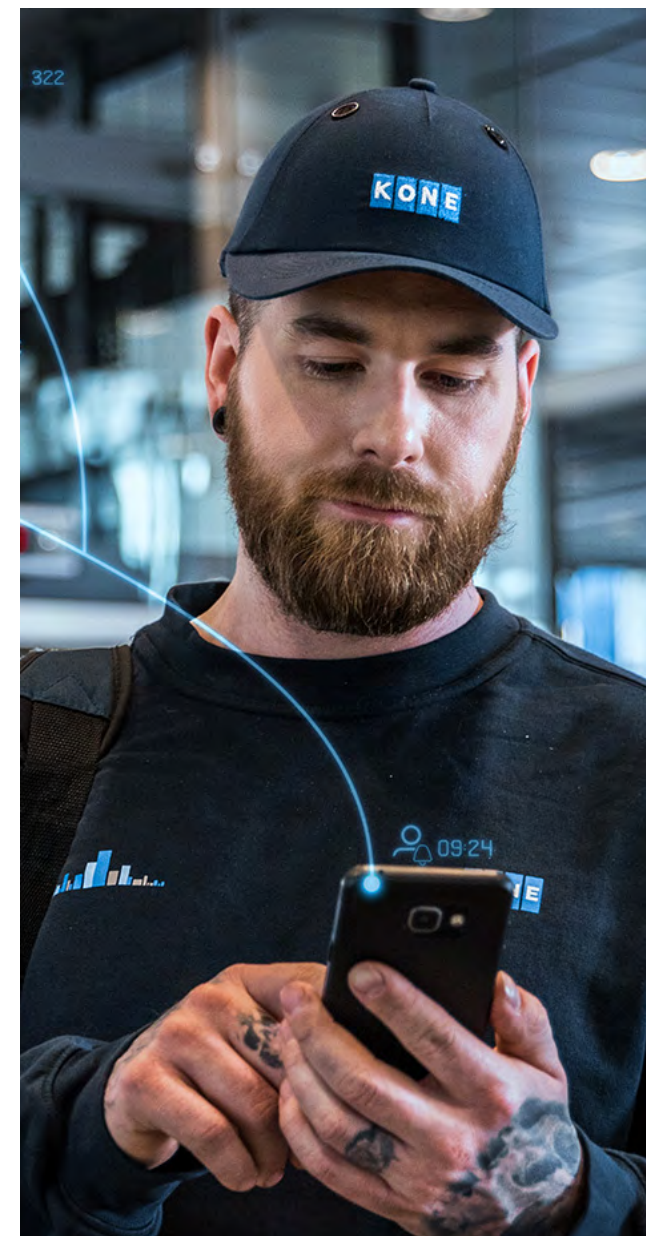
— Avec KONE 24/7 Connect, nos ascenseurs bénéficient de la maintenance prédictive KONE, qui permet de détecter des signes avant-coureurs de pannes pour les traiter avant qu'elles ne se produisent. Les ascenseurs, quelle que soit leur marque, gagnent ainsi en disponibilité, en sécurité et en pérennité grâce à une maintenance ciblée.

— Grâce aux données des parcs de nos clients, KONE 24/7 Planner propose chaque année un plan quinquennal d'investissement pour une meilleure anticipation des travaux de réparation et de modernisation, et donc une budgétisation facilitée.

Grâce à ces deux services, KONE réduit son empreinte carbone en limitant encore davantage ses déplacements du fait d'une baisse significative du taux de pannes et permet à ses clients d'optimiser leurs consommations de CO<sub>2</sub> en ne remplaçant que les composants nécessaires au bon moment.

## Des contrats de maintenance neutres en carbone

Enfin, avec la dernière gamme d'ascenseurs MonoSpace® KONE DX, qui comptent parmi les plus éco-efficaces au monde sur toute leur durée de vie – de leur conception à la maintenance et jusqu'à leur démontage – et qui sont équipés des services de maintenance prédictive 24/7 de KONE, nous proposons de compenser les émissions de carbone restantes. KONE s'est associé à South Pole pour compenser sa consommation de CO<sub>2</sub> et proposer le premier contrat de maintenance neutre en carbone du marché.



### Services de modernisation modulaires

S'agissant de la modernisation d'équipements existants, KONE dispose de 5 leviers pour optimiser la consommation énergétique des solutions de modernisation :

#### 1 Éclairage en gaine éco-efficace

Nous proposons systématiquement des éclairages LED lors de nos modernisations, cela nous permet de réaliser des économies substantielles sur le poste d'éclairage par rapport aux solutions d'éclairage traditionnelles :

- jusqu'à 90 % sur l'éclairage incandescent ;
- jusqu'à 50-60 % sur l'éclairage l'halogène.

#### 2 Solutions éco-efficaces en cabine

Le poste d'éclairage de la cabine représente entre 40 et 55 % de la consommation d'énergie d'un ascenseur. En proposant des éclairages LED éco-efficaces et des composants avec une durée de vie rallongée, nous réduisons efficacement la consommation d'énergie de nos ascenseurs.

#### 3 Module de régénération d'énergie

Grâce à nos modules de régénération d'énergie, disponibles sur l'ensemble de notre gamme d'ascenseurs, nous récupérons l'énergie perdue, qui est restituée dans les parties communes du bâtiment.

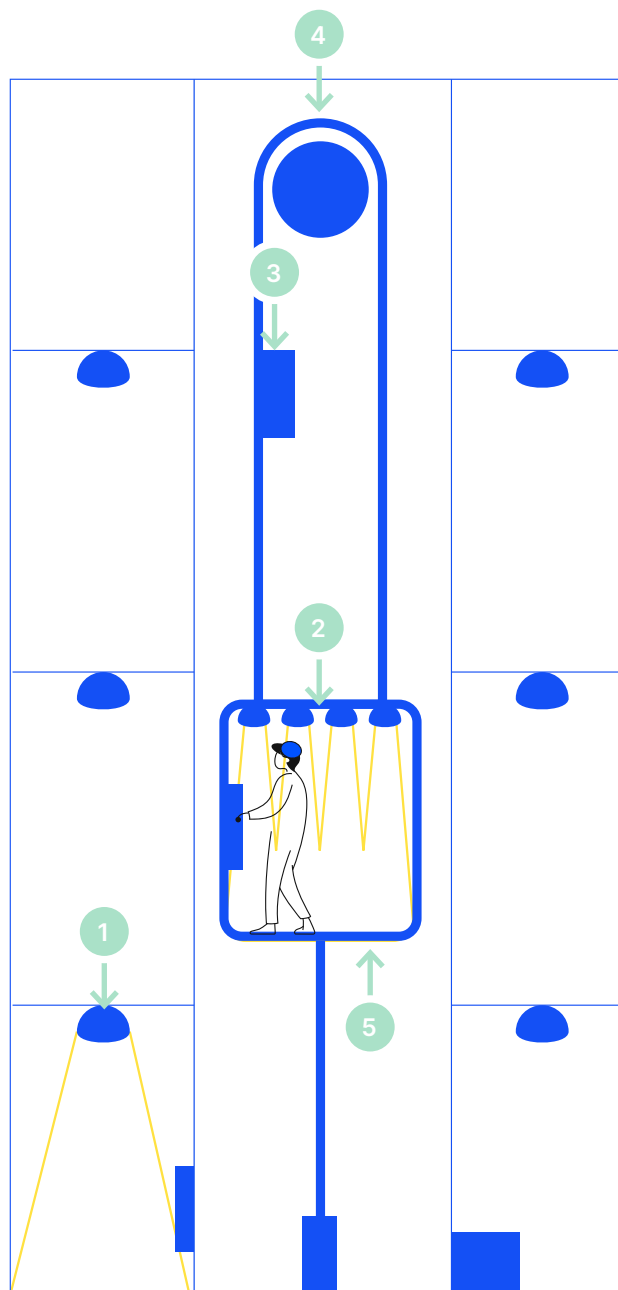
#### 4 Système de traction plus efficace

Nous disposons de technologies de modernisation plus efficaces, adaptées à vos installations :

- Gearless : cette technologie sans engrenage garantit jusqu'à + 70 % d'efficacité face aux solutions de traction avec engrenage ;
- hydraulique : nous proposons des modules de remplacement de l'électrovanne garantissant une réduction de 20 % de la consommation d'énergie, et le remplacement complet des centrales hydrauliques, qui permet de réduire jusqu'à 80 % le besoin d'alimentation électrique de la centrale.

#### 5 Solution de mise en veille d'ascenseur

Grâce à notre technologie KCE, nous optimisons la consommation d'énergie en mettant systématiquement en veille les ascenseurs lorsqu'ils ne sont pas sollicités par les utilisateurs.



**Modernisation : de la mise à niveau des composants au remplacement complet des équipements.**

Calendrier type



# Des équipements sûrs et accessibles

La sécurité est la priorité absolue chez KONE : nos techniciens y sont sensibilisés quotidiennement. Mais c'est aussi notre leitmotiv pour les utilisateurs de nos produits. De nombreuses démarches sont réalisées à cet effet. Nous n'oublions personne, nos ascenseurs sont accessibles à tous avec des accessoires spécifiques.

## La sécurité est l'affaire de tous

Des milliers de personnes empruntent chaque jour nos ascenseurs, nos escaliers mécaniques et nos portes automatiques. Notre première priorité est leur sécurité.

Nous conservons à l'esprit la sécurité dans tout ce que nous entreprenons, que ce soit en recherche et développement, en fabrication, en installation ou en maintenance. Nous travaillons afin de développer une culture de la sécurité, que nous animons régulièrement pour garantir au mieux la santé et la sécurité de nos employés, de nos partenaires et de nos clients.

La sensibilisation à la sécurité est constante et s'appuie sur un programme structuré (remontées des situations à risque, audits sécurité, causeries sécurité en équipe technique, animation Semaine de la sécurité).

La sécurité est un effort conjugué qui implique tous les employés sur le terrain comme au bureau, du technicien au Directeur Général.

Nous collaborons avec nos clients pour organiser des campagnes de sensibilisation, afin qu'ils puissent utiliser en toute sécurité leurs équipements en adoptant les bons comportements. Car ils restent responsables de les garder en bonne condition de fonctionnement, soit en signalant tout danger, soit en restant ouverts à toute suggestion technique visant à améliorer la sécurité de l'utilisateur final.

## Les questions d'accessibilité

Le vieillissement de la population implique de trouver des solutions d'accessibilité afin que les personnes à mobilité réduite se déplacent facilement et en toute sécurité.

Nos solutions pour ascenseurs peuvent permettre d'accroître la surface cabine et ainsi rendre accessible un lieu qui ne l'était pas pour un fauteuil roulant.

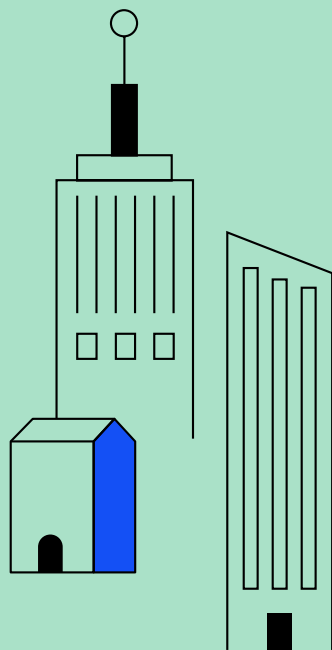
Le passage à des portes palières automatiques à large ouverture avec une cabine bénéficiant d'un iso-nivelage parfait facilite l'accès aux personnes plus fragiles.

Les accessoires cabine comme les miroirs, les mains courantes, les boutons en braille, les info-écrans ou les annonces vocales sont également des éléments qui favorisent l'autonomie.

Enfin, nous co-crédons avec nos clients des solutions et services afin de rendre leurs équipements toujours plus accessibles. Ainsi, nos nouvelles générations d'ascenseurs connectés et leurs fonctionnalités, grâce aux API KONE, s'intègrent facilement aux applications ou au système de gestion des bâtiments de nos clients.



## PILIER #02



# TRAVAILLER À UN FUTUR PLUS DURABLE



En 2020, KONE a annoncé son engagement climatique en définissant des objectifs significatifs de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030. Ces objectifs sont validés scientifiquement par l'initiative Science Based Targets (SBTi) et sont alignés sur l'Accord de Paris sur le climat, afin de limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 °C.

KONE est la première entreprise dans l'industrie des ascenseurs et des escaliers mécaniques à fixer des objectifs climatiques ambitieux validés par SBTi et s'engage à être neutre en carbone dans toutes ses activités d'ici 2030, en commençant par ses sites de production dès 2024.

# Innover pour un avenir meilleur

Pour répondre aux enjeux de la ville durable et intelligente, mais aussi aux nouveaux besoins de ses clients, KONE développe depuis quelques années de nombreuses éco-innovations grâce à ses huit centres de recherche et développement.

## Approche collaborative

Au-delà de l'analyse des tendances, nous nous appuyons sur les enquêtes de satisfaction client pour identifier les axes d'amélioration et les innovations de demain.

Nous nous concentrons sur le développement de solutions intelligentes et durables, qui s'adaptent aux besoins futurs, en tenant compte en priorité des retours de nos clients, de nos partenaires, des utilisateurs de nos équipements, et des données recueillies à partir des équipements que nous entretenons.

Avec notre écosystème de partenaires, notre objectif est de répondre aux divers besoins de nos clients en offrant des services innovants. Ainsi, grâce à de nouveaux services, les ascenseurs peuvent s'intégrer encore davantage aux bâtiments intelligents en créant une expérience de déplacement unique pour les utilisateurs et en optimisant de façon personnalisée la gestion du flux de personnes dans l'ensemble du bâtiment.



# Avec la sécurité des données au cœur des priorités

Parce qu'il ne peut y avoir de futur à la fois durable et intelligent sans une protection garantie des données, KONE inscrit dans ses priorités sa politique de cybersécurité.

## Une priorité pour tous

La cybersécurité est un processus holistique qui englobe à la fois la sécurité, la confidentialité dès la conception, la sensibilisation et la culture, mais aussi la détection et la réponse aux incidents de sécurité. Dans un monde de plus en plus connecté, la cybersécurité devient un enjeu majeur, et elle est d'autant plus importante pour KONE, acteur de la ville durable et intelligente. Ainsi, KONE a pris divers engagements pour renforcer tant sa protection que celle de ses clients.

- Nous avons renforcé nos équipes, nous nous sommes associés à des experts en cybersécurité et avons sensibilisé nos fournisseurs à notre démarche.
- Nous intégrons la cybersécurité et la protection de la vie privée dès la conception de nos solutions numériques, afin de pouvoir les mettre à jour tout au long de leur cycle de vie.
- Nous formons, par ailleurs, nos collaborateurs à reconnaître et combattre les menaces par des simulations et des exercices. Pour mesurer son niveau de maturité en matière de cybersécurité, KONE s'appuie sur l'Institut national des normes et de la technologie (NIST). Nous nous sommes par ailleurs assurés que nos solutions connectées sont conformes aux normes ISO 27001 et IEC 62443.



## Protéger les données personnelles

En sécurisant nos systèmes informatiques, notre politique de cybersécurité veille également sur les données personnelles. KONE s'engage à protéger le droit à la confidentialité des données de ses clients mais aussi des utilisateurs de ses solutions et de ses collaborateurs. Nous sommes ainsi en conformité avec les exigences de la législation en matière de cybersécurité et de protection des données, comme le Règlement général sur la protection des données (RGPD) l'impose.

- Nos solutions ne collectent que les données utiles à leur fonctionnement et nous supprimons les données d'identification lorsqu'elles ne sont plus nécessaires.
- Nous nous efforçons, par ailleurs, de traiter les données personnelles sous forme pseudonyme ou anonyme lorsque cela est possible et de conditionner leur accès en fonction du besoin. Enfin, KONE n'utilise que des fournisseurs de confiance et crypte les données personnelles pour sécuriser leur transit.

## Les ascenseurs connectés KONE DX

Désormais, nos ascenseurs de la nouvelle gamme DX sont livrés avec connectivité « de série ». Grâce à la plateforme digitale KONE, ils peuvent être connectés à un ensemble de services digitaux : des services natifs KONE, les applications de nos clients ou des applications partenaires. La cybersécurité et la protection des données font partie intégrante de ces solutions connectées. La sécurité est assurée de bout en bout par plusieurs couches de contrôle (y compris au niveau de l'accès à tous les composants), une transmission sécurisée des données et des mises à jour régulières des logiciels.





# Notre engagement pour atteindre la neutralité carbone

## Atteindre la neutralité carbone d'ici 2030

KONE s'est fixé comme objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2030. Pour y parvenir, l'entreprise s'est engagée à réduire de 50 % les émissions de GES de ses propres activités d'ici 2030 par rapport à leur niveau de 2018. Cela concerne les émissions directes de GES qui proviennent des véhicules appartenant à l'entreprise (Scope 1), et les émissions indirectes de GES associées à la consommation d'énergie avec l'achat d'électricité (Scope 2).

De plus, KONE vise à réduire de 40 % les émissions liées aux matériaux employés et à la consommation d'énergie de ses produits (Scope 3) – énergie utilisée durant toute la durée de vie de l'équipement sur la même période de référence, par produit commandé –, d'ici 2030 par rapport à leur niveau de 2018.

Nos actions pour atteindre cet objectif aident nos clients à réduire leur propre empreinte carbone et contribuent à offrir des chaînes d'approvisionnement plus durables.

KONE France figure parmi les pays les plus engagés en termes de décarbonation. Un critère de choix pour nos clients dans le cadre de leurs objectifs de bâtiments durables, puisque nous leur fournissons des équipements bas carbone. Véritable atout pour notre entreprise française, de nombreuses solutions sont déjà à disposition pour décarboner nos activités. Parmi les principaux leviers à activer simultanément ou progressivement pour diminuer l'empreinte carbone de notre activité, nous avons pris des engagements en faveur de la décarbonation de notre flotte de véhicules, de nos bâtiments et de nos activités de services : des actions concrètes pour générer des gains de réduction des émissions de carbone sur

l'ensemble de nos 3 Scopes. Nous obtenons ainsi des économies grâce, notamment, à l'utilisation d'énergie renouvelable pour nos usines et l'utilisation d'équipement moins énergivore pour nos bâtiments ; mais aussi grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos produits. L'ensemble de nos bâtiments bénéficie, aujourd'hui, d'un contrat de fourniture d'électricité certifiée d'origine 100 % renouvelable.

Parallèlement à nos efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre, nous avons travaillé sur d'autres projets pour diminuer notre impact sur l'environnement. Nous avons notamment mis en place pour nos employés des programmes de sensibilisation et de formation au recyclage et à la gestion des déchets, dans l'objectif de réduire et valoriser davantage nos déchets. Nous continuons aussi à rechercher des solutions plus durables, principalement dans le domaine de l'économie circulaire, et à collaborer avec nos partenaires pour réduire les déchets et notre impact sur l'environnement.

## Une performance à long terme alignée avec l'Accord de Paris

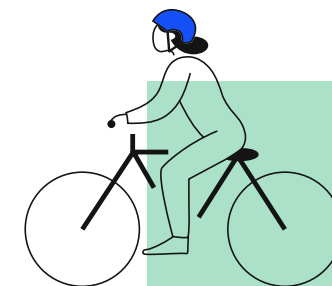
En 2022, KONE a été une fois de plus reconnu par le CDP pour ses actions ciblées de réduction des émissions de carbone, d'atténuation des risques climatiques, et pour le développement d'une économie bas carbone. KONE obtient une place dans la prestigieuse liste A du CDP, signifiant que nous sommes classés parmi un petit nombre d'entreprises très performantes sur les 15 000 évaluées. KONE est évalué par le CDP depuis 2009 et a reçu une note de leadership de A ou A- pendant dix années consécutives.

KONE a reçu une médaille d'or EcoVadis pour sa performance RSE en matière de durabilité, après une évaluation couvrant les thématiques environnementales, de droits du travail et de l'homme, d'éthique et d'approvisionnement durable. Cela place KONE dans le top des 3 % d'entreprises les mieux notées parmi toutes les entreprises évaluées.

De plus, KONE a été classé 19<sup>e</sup> parmi les 100 entreprises les plus durables au monde par le magazine *Corporate Knights* en 2023. Le classement annuel « Global 100 » met au premier plan les entreprises ayant le plus haut niveau d'engagement et de performance en matière de durabilité.

Par ailleurs, KONE applique les lignes directrices du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (ou TCFD) concernant la déclaration des risques liés au climat. En 2022, KONE a élargi l'évaluation de ses risques et de ses opportunités pour inclure une analyse du scénario des changements climatiques fondée sur les recommandations du TCFD.

KONE s'engage à adopter la trajectoire à 1,5 °C, qui répond aux ambitions de l'Accord de Paris de 2015. Dans ce scénario, les actions d'atténuation du changement climatique visées sont fortes, et les objectifs de l'Accord de Paris devront être atteints. Les réglementations sont ambitieuses, globalement cohérentes, et visent une économie à faibles émissions de carbone. L'accent est mis sur la demande de solutions durables et résilientes pour le climat, une transformation totale vers les énergies renouvelables et l'électrification, ainsi que sur l'efficacité énergétique, qui créent des opportunités pour KONE.



**- 50 %**  
de réduction  
des émissions  
de GES liées  
à nos opérations  
(Scopes 1 et 2)

**- 40 %**  
de réduction des  
émissions de GES  
liées à nos produits  
(Scope 3)

**100%**  
des déchets  
recyclés

**100%**  
des locaux France  
fournis en électricité  
verte d'ici fin 2023

# Nos actions pour le climat et l'environnement en 2022

## Nos premiers progrès

En 2022, grâce à nos efforts continus, nous avons réussi à réduire les émissions de nos Scopes 1 et 2 de près de 17 % par rapport à nos émissions de 2018, du fait, principalement, de notre transition énergétique vers l'utilisation d'électricité de source renouvelable pour l'ensemble de nos installations, et de la transformation progressive de notre flotte de véhicules en véhicules à faibles émissions.

Une autre avancée significative concerne les actions entreprises pour améliorer l'efficacité énergétique de nos produits et de nos processus de production. Nos émissions par produit commandé ont diminué de 4,7 % par rapport à 2021 (71,7 tCO<sub>2</sub>e/commande) et de 4,3 % par rapport à 2018 (71,4 tCO<sub>2</sub>e/commande).

L'un des principaux facteurs contributifs de la réduction de cette empreinte carbone est l'utilisation de systèmes d'électrification économes en énergie et de moteurs régénératifs dans les ascenseurs. Ces technologies permettent de diminuer la consommation d'énergie dans les ascenseurs et de récupérer une partie de l'énergie utilisée lors de la descente de la cabine. Cela permet non seulement de diminuer la quantité d'énergie nécessaire pour faire fonctionner les ascenseurs, mais également de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à la production d'électricité.

## Limitier l'impact de la flotte automobile et optimiser les déplacements

Notre parc automobile représente environ 94 % de nos émissions de GES (Scopes 1 et 2 en 2022). Les véhicules de service comptent pour deux tiers du parc et les voitures de fonction pour un tiers. Pour atteindre la neutralité carbone pour nos opérations d'ici 2030 et réduire significativement notre empreinte carbone liée aux déplacements, nous nous engageons chaque année à augmenter la part de véhicules électriques dans notre flotte de véhicules de service et de voitures de fonction.

De plus, afin de réduire davantage nos émissions de GES, nous travaillons avec nos partenaires pour explorer d'autres solutions

de mobilité durable. En 2022, nous avons mis en place en région parisienne un programme test et de sensibilisation pour accompagner nos techniciens à utiliser et choisir des modes de transport plus durables. Et d'une manière générale, nous encourageons nos employés à opter pour des modes de transport alternatifs, tels que le covoiturage, les transports en commun.

## Réduire la consommation d'énergie de nos installations

À l'échelle mondiale, KONE opère dans plus de 1 000 établissements, y compris des bâtiments et des espaces de bureaux, ainsi que des centres d'exploitation de service. Nos installations représentaient environ 15 % des émissions de GES de nos Scopes 1 et 2 en 2022. KONE s'engage à réduire la consommation d'électricité dans ses propres activités et s'est fixé l'objectif d'augmenter la part de l'électricité produite à partir de sources renouvelables à plus de 80 % pour l'ensemble de ses sites dans le monde d'ici fin 2022 et à 100 % d'ici 2030.

En France, nos installations représentaient environ 2 % des émissions de GES de nos Scopes 1 et 2 en 2022. En choisissant l'option énergies renouvelables de notre fournisseur d'électricité, nous nous assurons qu'un volume certifié d'énergie renouvelable équivalent à 100 % de notre consommation d'électricité sera injecté sur le réseau (grâce au mécanisme des garanties d'origine). De plus, nous sensibilisons et formons nos collaborateurs à l'importance de faire des économies d'énergie en appliquant les écogestes au quotidien.

## Optimiser l'utilisation des matériaux et minimiser les déchets

Le groupe KONE s'engage à promouvoir une utilisation efficace des ressources et à favoriser la circularité dans l'ensemble de ses opérations et sa chaîne d'approvisionnement. Pour encourager une production responsable, nous mettons l'accent sur l'utilisation intelligente des ressources et le recyclage des matériaux utilisés.

Par exemple :

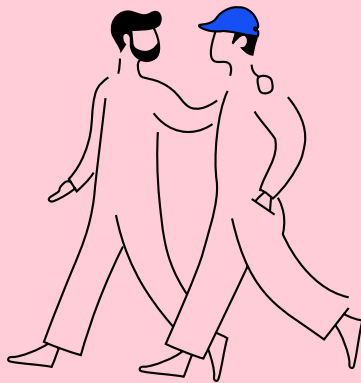
- optimiser l'utilisation des matériaux de fabrication grâce à la robotique et à l'automatisation ;
- limiter et recycler les déchets dans la mesure du possible ;
- réduire et réutiliser les matériaux d'emballage.

Dans le cadre de nos activités quotidiennes et de logistique, une grande partie des colis qui circulent entre nos unités de fabrication et nos fournisseurs sont réutilisables ou recyclables. KONE France a une gestion globale des déchets orientée sur les meilleures pratiques existantes dans ce domaine. Notre objectif premier est de prévenir ou de minimiser la production de déchets, ou, lorsque celle-ci ne peut être évitée, de réutiliser et recycler. Nous réalisons le suivi régulier du traitement des déchets afin de minimiser notre empreinte environnementale, notre objectif à long terme étant de parvenir à 0 % de déchets enfouis d'ici 2030. Depuis 2022, afin d'engager les collaborateurs dans une démarche de durabilité, nous avons mis en place un programme en lien direct avec les différentes initiatives de l'entreprise pour faciliter le réemploi ou le recyclage des matériaux sur nos sites et nos chantiers. Ainsi, nos collaborateurs sont invités à participer à une formation sur la gestion des déchets reposant sur des supports clés en main : modules d'e-learning, ateliers en présentiel organisés en interne, fiches pratiques pour mieux trier et valoriser les déchets.

## Optimiser notre consommation d'eau déjà à un niveau minimal

Chez KONE France, bien que l'eau soit principalement utilisée à des fins sanitaires, nous réalisons le suivi régulier de notre consommation et en minimisons son utilisation. L'eau utilisée par KONE provient principalement de l'approvisionnement en eau municipal, et les eaux usées sont rejetées dans les systèmes municipaux de traitement des eaux usées qui respectent les réglementations locales.

## PILIER #03



# ÊTRE LE MEILLEUR EMPLOYEUR



Chez KONE, nous mettons tout en œuvre pour améliorer quotidiennement la qualité de vie au travail de nos équipes et pour que chacun se sente bien dans ses missions. Notre stratégie d'entreprise vise, d'une part, à nous assurer que la sécurité est la priorité de tous pour garantir un environnement 100 % sûr – ceci est essentiel au regard de nos métiers – et, d'autre part, à offrir un environnement de travail agréable pour nos collaborateurs, afin de favoriser une culture collaborative où chacun peut se sentir engagé tout en développant ses compétences. L'inclusion est pour nous un levier de performance essentiel.

À cet effet, nous poursuivons notre engagement en matière de diversité, d'équité et d'inclusion. Dans le cadre de nos processus, nous veillons à ce que l'égalité des chances et l'équité puissent être systématiquement préservées. Nous sommes en effet convaincus que les différences sont une richesse et qu'elles permettent d'être collectivement plus forts. À travers nos politiques, nous recherchons l'inclusion et l'intégration de nos collaborateurs qui viennent de cultures et d'horizons différents, afin qu'ils puissent se sentir pleinement eux-mêmes. Cette philosophie est d'ailleurs illustrée par notre devise : « Restez unique en votre genre ».

# Garantir la sécurité de nos collaborateurs

La sécurité des usagers de nos produits passe par celle de nos collaborateurs. Des process clairs, des formations continues dans nos centres techniques et une sensibilisation constante sont les piliers de nos actions et garantissent une amélioration de notre culture d'entreprise dédiée à la santé et à la sécurité.

## Gestion de la sécurité sur le lieu de travail

Dès leur entrée dans l'entreprise, les collaborateurs de KONE France reçoivent une formation sur les règles fondamentales en matière de santé et de sécurité au travail : il s'agit de la démarche « KONE Way for Safety » (KONE Way pour la sécurité). Cette formation est obligatoire.

Les collaborateurs sont également invités à signaler les situations à risque et à partager leurs bonnes pratiques en matière de prévention. Chaque mois, au sein de nos filières techniques, des réunions d'information et d'échange sont organisées entre nos équipes de terrain et leurs responsables. Au travers de ces réunions, les responsables sont chargés de vérifier le respect des politiques et des méthodes de travail définies par KONE. Ils sont en charge du contrôle de l'état des outils, des équipements de protection individuelle.

Dans le cadre de ces réunions, les indicateurs de suivi (incidents, jours d'arrêt, etc.) sont portés à la connaissance de tous, dans une dynamique de sensibilisation, afin d'identifier

collectivement des mesures correctives le cas échéant. KONE France travaille également en étroite collaboration avec ses clients et utilisateurs, pour assurer la sécurité de ses collaborateurs et usagers sur tous les lieux d'intervention.

## Notre performance en matière de sécurité

Tout technicien entrant ne peut travailler sur une installation sans avoir reçu au préalable un accueil sécurité dans notre centre de formation de Trappes. Outre l'habilitation électrique, il apprendra les gestes et postures pour prévenir tout risque d'accident ultérieur.

Dans les formations qu'il recevra par la suite, la sécurité est systématiquement abordée au travers des méthodes par l'utilisation des bons équipements de protection individuelle et collective et par les outillages adéquats.

Nos collaborateurs sont sensibilisés à la sécurité par des animations mensuelles, par des remontées de situations à risque, qui seront commentées en équipe, par des messages de prévention réguliers (canicule, risques routiers).

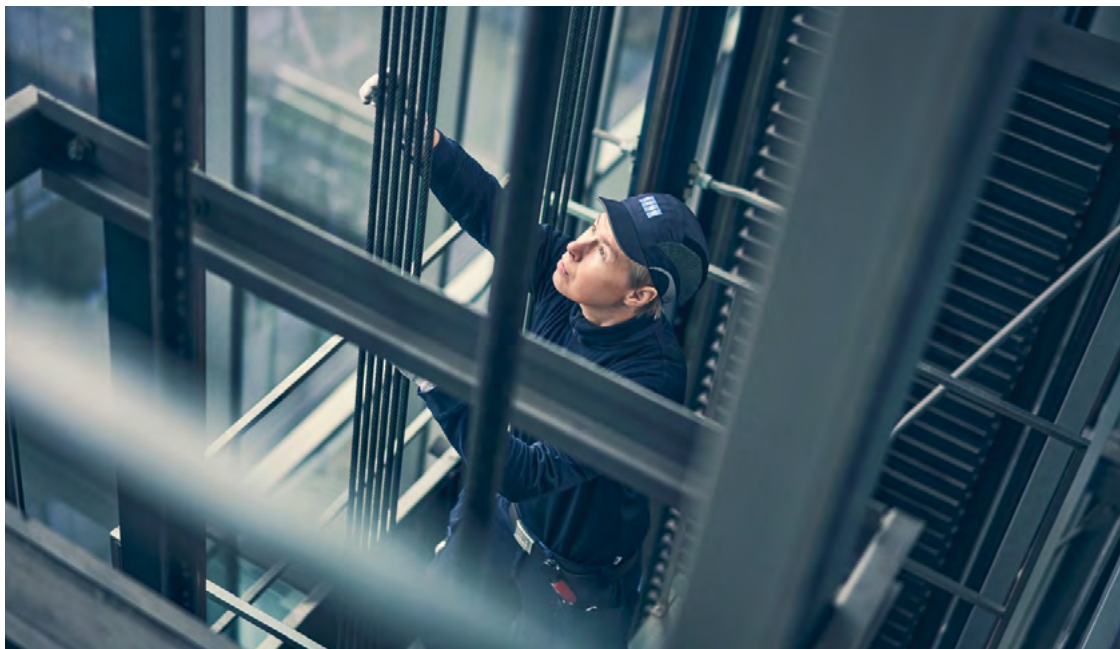
Les indicateurs d'accidentologie et les causes d'accidents sont largement diffusés afin que chacun soit sensibilisé.

## Améliorer notre performance

L'encadrement contribue à cette culture santé et sécurité en se rendant régulièrement sur le terrain pour faire grandir les collaborateurs sur le dépistage des situations à risque et en échangeant avec bienveillance.

Nous avons mis en place un programme de prévention du risque routier pour les collaborateurs véhiculés, qui vise à leur faire comprendre les causes majeures de notre accidentologie et à les éclairer sur leur évitabilité.

Notre programme de santé-sécurité est basé sur une amélioration continue.



# Assurer le bien-être de nos collaborateurs au quotidien



## Façonner une entreprise où l'on se sent bien

Le bien-être au travail des collaborateurs est un pilier essentiel de la stratégie de KONE France. Notre priorité est d'assurer à chacun un traitement juste et équitable tout en proposant un environnement de travail sain et sûr. Nous sommes engagés dans l'égalité des chances et nous veillons à offrir à nos collaborateurs un lieu de travail où les agissements déviants, tels que la discrimination ou le harcèlement, ne sont pas tolérés. Ces engagements ont fait l'objet d'un accord relatif à la qualité de vie au travail signé le 3 février 2021, pour trois ans, avec la totalité de nos organisations syndicales représentatives. En parallèle, nous mettons en œuvre des actions de sensibilisation afin de donner à nos collaborateurs tous les outils dont ils ont besoin pour se sentir bien et participer à rendre le lieu de travail toujours plus accueillant. La dernière action en date est un webinaire sur les biais, stéréotypes et micro-agressions, auquel plus de 600 collaborateurs KONE ont participé. Le but était de leur faire

prendre conscience des biais et stéréotypes que nous pouvons tous avoir, mais aussi de mieux leur faire comprendre comment y réagir et éviter de les reproduire.

Notre objectif est d'atteindre un nouvel équilibre entre la qualité de vie au travail, la performance individuelle et collective ainsi que la qualité de service délivrée à nos clients, au travers de :

- la préservation de la santé au travail des collaborateurs ;
- l'amélioration de leurs conditions et relations de travail ;
- une meilleure conciliation vie professionnelle et vie personnelle.

Nous veillons également au confort de nos collaborateurs aussi bien dans nos locaux (espaces ouverts favorisant l'interaction, intervention d'un ergonome...) que dans nos véhicules (technologie Stop&Start, radars de recul...), ainsi que dans l'organisation du travail. Plus spécifiquement, nous sommes soucieux d'offrir des conditions de travail adaptées à nos collaborateurs en situation de handicap, en mettant en place tous les aménagements

du temps de travail, du poste de travail et de l'organisation du travail nécessaires pour leur permettre de bénéficier d'un niveau de confort optimal.

## KONE France reconnu Top Employer en 2023

En 2023, KONE France a de nouveau reçu les certifications Top Employer et Happy Trainees. La première distingue l'excellence de nos pratiques RH et la seconde la qualité d'accueil et de management de nos stagiaires et alternants. Toutes deux récompensent nos initiatives pour assurer l'engagement, la motivation et le développement continu de nos collaborateurs.

# Permettre l'épanouissement de toutes et de tous

KONE France s'engage en faveur de la diversité, l'équité et l'inclusion (DE&I) au travers d'une politique dédiée. Il est en effet primordial pour nous que nos collaborateurs se sentent bien. À ce titre, nous mettons en œuvre de nombreuses actions de sensibilisation et d'information auprès de nos collaborateurs et nous engageons sur plusieurs thématiques visant à offrir des conditions de travail saines et à être le plus inclusif possible.

## Favoriser l'égalité professionnelle

KONE France est engagé en faveur de la diversité, l'équité et l'inclusion (DE&I). Le thème de l'égalité professionnelle est un axe majeur de notre politique RH. Celui-ci a fait l'objet d'un accord d'entreprise, signé le 1<sup>er</sup> janvier 2022 avec la totalité de nos partenaires sociaux, pour une durée d'un an. Plusieurs engagements émanent de cet accord :

- s'assurer que tous les postes de l'entreprise sont ouverts aux candidats femmes ou hommes sans distinction au travers de deux objectifs principaux :
  - permettre la féminisation progressive des métiers de l'ascenseur,
  - renforcer l'accès des femmes à des fonctions d'encadrement et de direction via l'embauche, en parallèle de la promotion interne ;
- veiller à ce qu'il n'y ait pas d'écart significatif et injustifié de rémunération entre les femmes et les hommes tout au long de leur carrière ;
- assurer un accès équitable à la formation, la promotion et la mobilité professionnelle à tous nos collaborateurs, sans distinction de sexe.

**12 %**  
de femmes  
à la direction

**88/100**  
à l'index égalité femmes- hommes  
au titre de l'année 2022

## Contribuer à l'insertion des personnes en situation de handicap

Parmi les thèmes prioritaires relevant de l'engagement de KONE France en matière de diversité, d'équité et d'inclusion figure aussi le handicap. KONE France est la première entreprise du secteur ascensoriste à avoir signé, en 2009, avec ses partenaires sociaux un accord relatif à l'insertion et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. C'est ce premier accord qui a donné naissance à sa Mission Handicap, avec la mise à disposition d'une personne dédiée au déploiement de la stratégie handicap. Nous avons réitéré notre engagement le 1<sup>er</sup> janvier 2021 avec la signature de notre cinquième accord Handicap.

Trois missions fondamentales découlent de cet accord :

- le recrutement. KONE participe à de nombreux événements de recrutement dédiés aux personnes en situation de handicap. La Mission Handicap crée aussi des partenariats avec des centres de réadaptation professionnelle ou encore des Cap Emploi pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap ;
- le maintien dans l'emploi. KONE France met également en place différentes actions pour maintenir ses collaborateurs en situation de handicap dans l'emploi et les faire évoluer :
  - accompagnement dans les démarches de reconnaissance de la qualité de travailleur en situation de handicap (RQTH),
  - suivi individuel des personnes en situation de handicap et de leurs besoins en aménagement/adaptation de poste, et mise en place de toutes les actions nécessaires ;
- la sensibilisation. Pour sensibiliser les collaborateurs à la question du handicap, KONE France multiplie les initiatives, notamment dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap, durant laquelle des animations en physique ou en distanciel sont organisées chaque année pour susciter l'intérêt des collaborateurs sur cette thématique importante pour le groupe. L'objectif poursuivi est que chacun comprenne la notion de handicap, notamment professionnel, mais aussi de déconstruire les stéréotypes et, enfin, de communiquer sur les dispositifs en place chez KONE.

## Promouvoir l'inclusion des jeunes

Pour constituer un vivier de futurs collaborateurs et promouvoir l'embauche en CDI de jeunes de moins de 25 ans, KONE France place l'alternance au cœur de sa politique de recrutement. Nous souhaitons augmenter le nombre d'alternants recrutés, notamment en intensifiant nos partenariats de proximité avec des écoles de commerce, des écoles d'ingénieurs et des lycées professionnels.

En parallèle, KONE France s'engage pour l'insertion et l'inclusion des jeunes, notamment au travers d'un dispositif d'État, le PAQTE. Pour la troisième année, en 2023, KONE France est signataire du PAQTE, qui favorise l'insertion des jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Par le PAQTE, KONE s'engage au travers de plusieurs actions : accueil de stagiaires de 3<sup>e</sup> issus de QPV, intervention dans les collèges et les lycées en zones sensibles, organisation de job datings avec des jeunes de QPV.

Taux d'emploi de personnes en situation de handicap au titre de l'année 2022 :

**4,99 %**

(en progression par rapport à 2021 : 4,84 %)

Contrats d'alternance :

**57**  
contrats signés  
en 2022

# Permettre la montée en compétences

Chez KONE, la formation est un élément primordial de la stratégie RH. À ce titre, nous soutenons nos collaborateurs tout au long de leur carrière pour permettre leur montée en compétences, en leur offrant des opportunités de développement continu.

## Accompagner l'évolution de nos collaborateurs

Chez KONE France, chaque collaborateur est reconnu pour ses talents et se voit proposer une solution personnalisée pour lui donner l'opportunité et l'envie d'évoluer au sein du Groupe.

À ce titre, nous avons réaffirmé notre engagement en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à travers la signature de notre premier accord en 2021.

Celui-ci traite prioritairement des axes suivants :

- assurer une meilleure visibilité des collaborateurs en ce qui concerne les dispositifs mobilisables pour développer leur parcours professionnel ;
- assurer un meilleur accompagnement de nos collaborateurs en fin de parcours professionnel.

Les collaborateurs bénéficient également d'un suivi individuel, notamment lors des entretiens annuels. Ces entretiens permettent d'identifier les actions à mettre en place pour leur développement professionnel.

## Proposer des formations adaptées

KONE France met le développement de ses collaborateurs au cœur de sa stratégie RH. Notre ambition est que chacun puisse être acteur de son évolution professionnelle tout en bénéficiant du soutien des équipes managériales.

Des formations sur mesure sont proposées à nos collaborateurs afin de favoriser leur développement professionnel en identifiant les compétences à acquérir et/ou à développer en lien avec les besoins de l'entreprise.

Grâce à notre centre de formation de Trappes et aux formateurs en région, nous renforçons régulièrement l'expertise technique



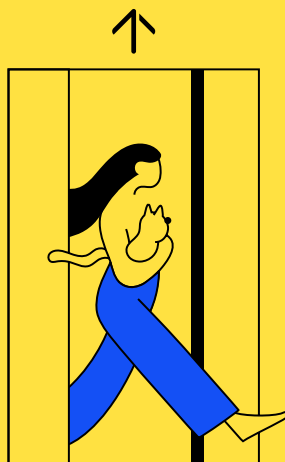
de nos collaborateurs. Nous nous appuyons également sur différents outils et méthodes pédagogiques innovants (Workday Learning, Percipio, formation à distance, podcasts, gaming...) afin de former nos collaborateurs aux nouveaux enjeux digitaux, environnementaux et sociaux.



**57 000h**  
de formation dispensées  
en 2022

**61**  
collaborateurs  
promus en 2022

## PILIER #04



# PERMETTRE À NOS PARTENAIRES ET À NOS COMMUNAUTÉS DE PROSPÉRER



Notre dernier pilier RSE s'adresse à tous nos partenaires, fournisseurs et à nos communautés.

Désireux de montrer l'exemple, nous avons élaboré des pratiques commerciales éthiques pour les deux parties en respect total des lois, réglementations et pratiques de chaque région. Les droits de l'homme sont sacralisés et chaque collaborateur, prestataire et fournisseur est tenu d'y souscrire pleinement et s'engage à leur respect absolu. Un comité mondial KONE en est le garant et en contrôle la bonne application.



# Pratiques commerciales éthiques

En tant qu'entreprise citoyenne, KONE s'engage pleinement à respecter les lois et réglementations en vigueur afin de mener ses activités de manière éthique et socialement responsable tout au long de sa chaîne de valeur.

## Code de conduite et politique de conformité

Le code de conduite du groupe KONE, approuvé par son conseil d'administration, fait partie intégrante de notre culture d'entreprise et constitue le fondement de nos pratiques commerciales éthiques.

Il définit la conduite responsable et éthique attendue des employés et des sociétés du groupe KONE, et explique comment nous menons nos activités de manière responsable et éthique.

Plus précisément, nous nous appuyons sur le code de conduite et la politique de conformité du groupe KONE qui en découle, auxquels les collaborateurs sont formés.

Le code de conduite définit ainsi le comportement attendu de la part des collaborateurs en termes de respect des lois et des règlements, d'environnement de travail (non-discrimination, hygiène, sécurité, protection contre le harcèlement), de concurrence, de risques (conflits d'intérêts, intégrité vis-à-vis des fournisseurs) et d'anticorruption, et la politique de conformité précise également les principes applicables à tous en matière de respect des règles de la concurrence et des relations avec les clients et les fournisseurs.

Les fournisseurs sont également inclus dans la démarche : ils signent le code de conduite des fournisseurs, qui les oblige à respecter les lois et l'éthique.

KONE met en place un principe de non-représailles à l'égard de tout salarié qui voudrait signaler de bonne foi un problème de conformité, notamment par le biais d'une ligne anonyme dédiée.



## Formation continue et sensibilisation

Les nouveaux collaborateurs de KONE sont obligatoirement formés sur ces deux documents et leurs connaissances sont régulièrement vérifiées au travers d'un module de formation dédié incluant des exercices de rappel et des tests.

## Associer les fournisseurs et les sous-traitants

Le code de conduite des fournisseurs de KONE définit les exigences en matière de pratiques commerciales éthiques que nous attendons de nos fournisseurs, y compris notre tolérance zéro à l'égard de la corruption. Ce code fait également référence aux normes que nous exigeons de nos fournisseurs en termes de droit du travail et de droits de l'homme, de qualité, de santé et

de sécurité et de questions environnementales. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils se conforment aux exigences du code de conduite des fournisseurs de KONE dans toutes leurs relations avec nous ainsi qu'avec leurs propres employés et fournisseurs et avec des tiers. Tous nos fournisseurs et sous-traitants sont tenus de signer le code de conduite des fournisseurs de KONE. KONE peut résilier ses contrats avec les fournisseurs si ceux-ci ne respectent pas le code.

Depuis fin 2021, le code de conduite des fournisseurs est un document obligatoire à la signature des contrats pour tout nouveau fournisseur ou sous-traitant référencé par KONE France. Par ailleurs, chez KONE France, les acheteurs sont formés pour mener des audits sur site afin de s'assurer du respect du code de conduite signé par nos partenaires. Il est important pour KONE d'évaluer régulièrement ses fournisseurs, surtout ceux qui sont critiques et prioritaires. Nous fonctionnons dans une logique d'échange pour que soient remontés les problèmes techniques tout comme les opportunités d'amélioration. C'est ensemble que l'on peut atteindre le zéro défaut pour la complète satisfaction de nos clients et de nos utilisateurs.

**100 %**  
du programme des audits  
fournisseurs réalisé en  
2021 et 2022

### Respect et diligence en matière de droits de l'homme

Chez KONE, nous nous engageons à respecter et à approuver les droits de l'homme et du travail internationalement reconnus tout au long de notre chaîne de livraison, y compris nos propres opérations, fournisseurs, distributeurs et autres partenaires commerciaux.

KONE est un participant engagé du Pacte mondial des Nations unies et de ses dix principes relatifs aux droits de l'homme, au travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Nous améliorons continuellement notre compréhension des impacts sur les droits de l'homme et prenons des mesures pour remédier aux impacts dont nous prenons connaissance.

Nos attentes vis-à-vis des employés et des partenaires sont énoncées dans notre code de conduite, les codes de conduite KONE applicables à nos fournisseurs et nos distributeurs ainsi que dans la politique de KONE en matière de droits de l'homme, publiée en 2022.

Celle-ci décrit plus en détail nos objectifs et responsabilités en ce qui concerne nos engagements en la matière, comme, par exemple, notre engagement envers la santé et la sécurité de nos employés et de nos travailleurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement et de livraison, l'interdiction du travail des enfants, la tolérance zéro à l'égard de tout type de discrimination, de harcèlement ou d'intimidation, la garantie de la liberté d'association, de négociation collective, et des conditions de travail appropriées.

Nos employés, fournisseurs, distributeurs et autres partenaires commerciaux dont les actions et omissions peuvent avoir un impact direct sur nos opérations, produits ou services sont tenus de respecter les droits de l'homme et de ne pas les limiter ou les enfreindre.

Le comité mondial de conformité du groupe KONE est responsable du programme relatif aux droits de l'homme.

Ce programme met l'accent sur :

- la gouvernance et la responsabilité en matière de droits de l'homme ;
- le développement continu d'un programme d'évaluation des droits de l'homme chez nos fournisseurs ;
- des évaluations régulières de l'impact sur les droits de l'homme de nos propres opérations et chaîne d'approvisionnement ;
- la formation et la sensibilisation de nos employés et de nos partenaires commerciaux aux droits de l'homme ;
- l'identification et la mise en œuvre des mesures nécessaires pour satisfaire aux exigences réglementaires.

Le programme des droits de la personne fait l'objet de discussions et d'examen au sein du Global Compliance Committee et du Sustainability Board. Un groupe de travail sur les droits de l'homme relevant du comité mondial de conformité aide celui-ci à s'assurer que KONE dispose d'un programme efficace en matière de droits de l'homme et dirige ce programme à l'échelle de KONE. Ce groupe de travail, dont les membres représentent les différentes activités de KONE, suit les développements politiques nationaux et internationaux pour s'assurer que nous nous conformons à toutes les exigences et normes réglementaires applicables.



# Gestion durable de la chaîne d'approvisionnement

La durabilité s'exprime à toutes les étapes de notre chaîne d'approvisionnement : nous optimisons notre logistique pour en réduire l'impact carbone. Chacune des étapes de production et d'approvisionnement est optimisée et nous améliorons à chaque instant la qualité interne.

## Optimiser la logistique pour réduire notre impact

KONE continue de développer sa chaîne d'approvisionnement avec comme principe directeur de répondre aux besoins de ses clients. Notre travail d'optimisation du chargement des matériaux s'est poursuivi, dans le but d'améliorer la capacité d'utilisation des camions et de réduire les émissions de carbone. Le système s'étend maintenant à environ 80 % du volume total de marchandises transportées par route en Europe. Concernant les solutions d'emballage, en 2022, nous avons continué à explorer des méthodes d'emballage plus respectueuses de l'environnement, tout en gardant l'accent sur l'amélioration pour protéger nos produits pendant le transport et optimiser les coûts de transport d'un endroit à l'autre. Notre objectif est de réduire le volume de matériaux utilisés pour l'emballage afin d'éviter le gaspillage, d'augmenter la part de matière recyclée et d'améliorer la recyclabilité.

## Viser l'excellence qualité

### Améliorer la qualité en interne

La qualité est une des raisons principales qui conduisent à choisir KONE. Elle fait partie de notre culture et tous les collaborateurs en sont porteurs. Il s'agit pour nous de livrer à nos clients des solutions complètes, conformes, adéquates et dans les temps, mais aussi de savoir écouter leurs retours (via des enquêtes) pour nous améliorer.

Pour cela, nous suivons la feuille de route établie chaque année par notre direction SQE, tout en répondant aux exigences de notre triple certification ISO 9001, ISO 14001 et directive Ascenseurs 2014/33/UE depuis plus de 20 ans.

- En 2021 et 2022, nous avons consolidé nos fondamentaux et perfectionné nos méthodes d'analyse, ce qui nous a permis de poursuivre l'amélioration à la fois de nos process et de nos performances techniques.
- Pour sensibiliser les collaborateurs, nous animons chaque année notre campagne de communication interne « La Qualité débute avec moi ! » en lançant de nouveaux événements. Un challenge qualité KONE France est mis en place pour valoriser l'engagement de nos équipes régionales.
- Depuis 2020, un label Q&E interne permet d'évaluer la maturité de nos régions dans le pilotage et l'animation des indicateurs clés de notre démarche Q&E. Chaque région est ainsi récompensée sur la base de ses performances et innovations dans les domaines de la qualité et du développement durable.

Depuis 2021, KONE a intégré la méthodologie Lean Six Sigma au sein de sa stratégie. Cela a débuté par des formations de sensibilisation et des projets pilotes Lean afin d'optimiser les process de chaque département. Par la suite, la direction de KONE s'est imposé le sponsoring de nombreux projets Lean Six Sigma pour améliorer son efficacité, tout en conservant l'accent sur la valeur ajoutée de ses activités pour les clients et les collaborateurs de KONE.

- Ces différents dispositifs sont désormais intégrés comme des piliers de la démarche d'amélioration continue dans le quotidien de nos équipes.



### Et avec nos fournisseurs

La qualité de nos fournisseurs (prestataires locaux ou internes au groupe KONE) est primordiale pour offrir à nos clients des solutions de qualité. Notre objectif est de maintenir une base de fournisseurs conforme aux normes environnementales et de qualité internationales ainsi qu'à nos propres normes strictes. Nous attendons de nos fournisseurs et de nos prestataires qu'ils présentent une démarche d'amélioration continue dans les domaines de la qualité, de la sécurité et de l'environnement. Dans une optique d'excellence, nos process de référencement incluent un questionnaire précis sur les certifications des fournisseurs de KONE, y compris les certifications ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001.

Nos exigences en matière de fourniture de pièces ou de prestation de services sont systématiquement définies dans les contrats avec nos fournisseurs et prestataires. Nous validons également la conformité de leurs prestations avec les standards KONE grâce à un outil d'évaluation dédié accessible à l'ensemble des collaborateurs. Un circuit de remontée et de suivi des problèmes techniques ainsi que des opportunités d'amélioration est également en place.

C'est aussi dans cette optique que notre équipe d'acheteurs est formée à l'audit sur site. Un programme d'audit des fournisseurs critiques et prioritaires est défini annuellement et notre direction qualité en assure le suivi. Chaque année, KONE France organise des journées d'échange avec ses prestataires pour partager des informations techniques et des bonnes pratiques autour de ses produits. Tous ces éléments participent à l'amélioration continue et à la création de relations mutuellement bénéfiques entre KONE et ses fournisseurs et prestataires de services.



### À propos de KONE France

Tour First à la Défense, nouveau palais de justice à Paris, tour La Marseillaise à Marseille, mais aussi Opéra Garnier ou église de la Madeleine à Paris, autant de références pour lesquelles KONE fournit des solutions – ascenseurs, escaliers mécaniques et portes automatiques – innovantes et éco-efficentes, afin d'offrir la meilleure expérience de déplacement. Acteur de référence, KONE conseille ses clients partenaires tout au long du cycle de vie de leurs bâtiments : de la planification à l'installation et de la maintenance à la modernisation. Pour assurer un service d'excellence, KONE propose un portefeuille de solutions de maintenance et de supervision qui garantissent la sécurité et la fiabilité des équipements tout en minimisant les coûts et les temps d'indisponibilité. En France, KONE s'appuie sur 3 000 collaborateurs dont 2 500 techniciens dans 100 agences. [www.kone.fr](http://www.kone.fr)

### À propos de KONE

KONE a pour mission d'améliorer la mobilité dans les villes en offrant la meilleure expérience de déplacement des personnes (People Flow®). Acteur majeur de l'industrie des ascenseurs et des escaliers mécaniques, KONE fournit des ascenseurs, des escaliers mécaniques et des portes automatiques, ainsi que des solutions de maintenance et de modernisation sur tout le cycle de vie du bâtiment. Avec une maîtrise du People Flow®, les déplacements se font en douceur, en toute sécurité, de manière confortable et sans attente, dans et entre les bâtiments. En 2022, le chiffre d'affaires de KONE est de 10,9 milliards d'euros avec environ 60 000 collaborateurs. KONE est coté au Nasdaq OMX Helsinki Ltd en Finlande. [www.kone.com](http://www.kone.com)

### KONE DX - digital experience

KONE révolutionne l'industrie de l'ascenseur avec l'introduction sur le marché d'une plateforme digitale de services, ouverte et évolutive, permettant d'activer des services connectés à la demande. Disponible nativement sur tous les ascenseurs KONE, elle l'est également pour les ascenseurs existants de toutes marques, faisant de l'ascenseur la colonne vertébrale digitale de la mobilité dans le bâtiment. Cette innovation permet une utilisation augmentée de l'ascenseur pour répondre aux différents usages du bâtiment, aujourd'hui et dans le futur.

#### Dedicated to People Flow™ : pour l'accessibilité et la circulation des personnes

Cette publication est rédigée à titre purement informatif. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment le design et les spécifications des produits. Aucun passage de cette publication ne peut être interprété comme une garantie ou une condition, ni explicite ni implicite, concernant quelque produit que ce soit, son adéquation en vue d'un usage particulier, son caractère commercialisable, sa qualité ou la représentation des clauses de tout contrat d'achat que ce soit. Il se peut que le rendu des couleurs diffère légèrement des couleurs réelles. KONE MonoSpace®, KONE MiniSpace™ KONE EcoDisc® sont des marques déposées de KONE Corporation. Copyright© 2020 KONE Corporation. KONE, siège social : ZAC de l'Arénas - Bât. L'Aéropôle - 455, promenade des Anglais - BP 3316 - 06206 NICE Cedex 3. Société Anonyme au capital de 10 410 615 euros - 592 052 302 RCS Nice.

